

Image not found or type unknown



Preavis modifie par telephone

Par **lexius**, le **12/01/2009** à **10:07**

bonjour a tous,rnje souhaiterai savoir si je peux m ensortir:debut decembre je donne mon preavis donc de 3mois,mon proprio me contacte par tel et me dit qu il aurait des locataires pour fin decembre que ca me ferai economiser un loyer.....rnje lui reponds fin dec trop juste mais fin janvier on sera pret donc aussitot il me fait signer un papier (s il a des locataires depart fin janvier sinon mars)et il nous reparles de ces locataires de fin decembre et nous lui repondons bon pour fin janvier.....debut janvier je lui donc mon dernier cheque de loyer en lui ecrivant sur feuille et la il me vient a la maison en me disant que ses locataires seront pour mars et que nous n avions pas convenu de depart pour fin janvier!!!!!!mais moi entre temps j ai tout orgniser,demenagement,regler la caution d entree pour debut fevrier dans la nouvelle maison,l inscription des petits a l ecole.....suis je coincidee?